

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de zonage
Commune de Verlin
Plan d'ensemble de la commune - Partie Sud
Echelle 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 29/09/2025 modifiant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Cachet de l'intercommunalité et signature du Président :
Nicolas SORET,
Président de la Communauté de Communes du Jovinien

Prescription du PLUi le 30 Septembre 2015
PLUi approuvé le 18/12/2019 / Modification n°1 approuvée le 28/09/2022
Modification n°2, révisions allégées n°1 et 2 approuvées le 29/09/2025

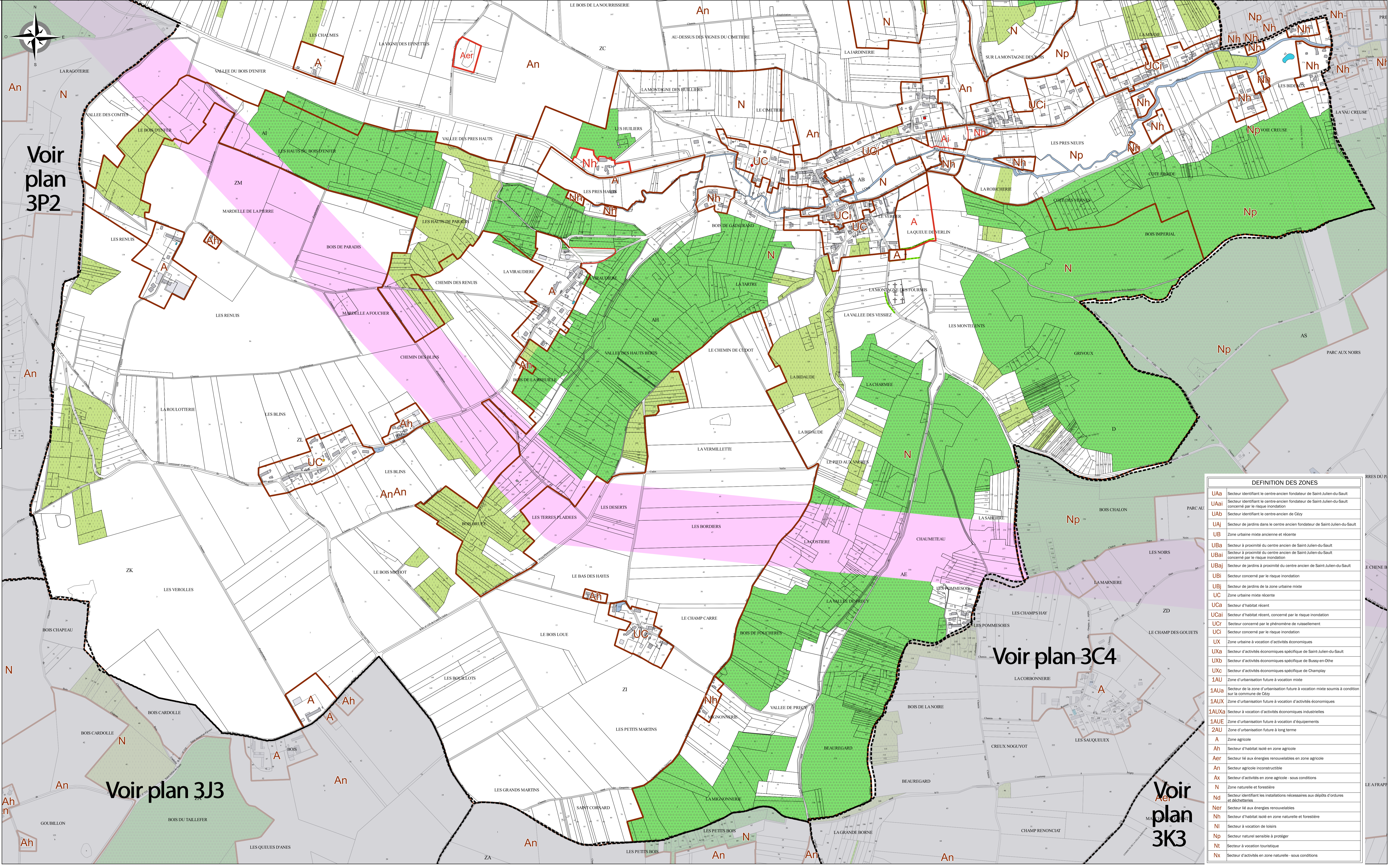
Dossier du PLUi réalisé par :

PERSPECTIVES
2 rue de la Gare
10150 CHARMONT s/B
Tél : 03 25 40 05 90
Mail : perspectives@perspectives-urba.com

PLANETE VERTE - Agence Centre-Nord
42 bis, rue de la Paix
10 000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Mail : planeteverte.troyes@orange.fr

Perspectives

Modification n°1 réalisée par les services de la CCJ



Voir plan 3P2

Voir plan 3J3

Voir plan 3C4

Voir plan 3K3

LEGENDE

- ZONAGE**
- Limite communale
 - Limite de zone
 - Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
 - Périmètre de protection des commerces
 - Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Emplacement réservé (se référer à la liste des emplacements réservés)
 - Espace Boisé Classé
- REGLES PARTICULIERES**
- Marge de recul
 - Règles architecturales particulières
 - Secteur concerné par le risque ruissellement
- ELEMENTS DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE A CONSERVER (L.151-19 CU)**
- Elément ponctuel à conserver (se référer à la liste des éléments du paysage)
 - Elément surfacique à conserver (jardin, verger, ...)
 - Elément linéaire à conserver (haie, alignement d'arbres, ...)
- ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PLAN PREVENTION DU RISQUE inondation - PPRI**
- Zone bleue
 - Zone rouge
- INFORMATION**
- SUP 1 GRTgaz (à titre indicatif - se référer à la servitude I3)
- ELEMENTS DU FOND DE PLAN**
- Construction démolie
 - Construction manquante
 - Hydrographie

DEFINITION DES ZONES

- UAa Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
- UAai Secteur identifiant le centre-ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
- UAb Secteur identifiant le centre-ancien de Cézay
- UAj Secteur de jardins dans le centre ancien fondateur de Saint-Julien-du-Sault
- UB Zone urbaine mixte ancienne et récente
- UBa Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
- UBai Secteur à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault concerné par le risque inondation
- UBaj Secteur de jardins à proximité du centre ancien de Saint-Julien-du-Sault
- UBI Secteur concerné par le risque inondation
- UBJ Secteur de jardins de la zone urbaine mixte
- UC Zone urbaine mixte récente
- UCA Secteur d'habitat récent
- UCAi Secteur d'habitat récent, concerné par le risque inondation
- UCr Secteur concerné par le phénomène de ruissellement
- UCI Secteur concerné par le risque inondation
- UX Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- UXa Secteur d'activités économiques spécifique de Saint-Julien-du-Sault
- UXb Secteur d'activités économiques spécifique de Busy-en-Othe
- UXc Secteur d'activités économiques spécifique de Champlay
- 1AU Zone d'urbanisation future à vocation mixte
- 1AUa Secteur de la zone d'urbanisation future à vocation mixte soumis à condition sur la commune de Cézay
- 1AUX Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
- 1AUXa Secteur à vocation d'activités économiques industrielles
- 1AUe Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements
- 2AU Zone d'urbanisation future à long terme
- A Zone agricole
- Ah Secteur d'habitat isolé en zone agricole
- Aer Secteur lié aux énergies renouvelables en zone agricole
- An Secteur agricole inconstructible
- Ax Secteur d'activités en zone agricole - sous conditions
- N Zone naturelle et forestière
- Nd Secteur identifiant les installations nécessaires aux dépôts d'ordures et déchetteries
- Ner Secteur lié aux énergies renouvelables
- Nh Secteur d'habitat isolé en zone naturelle et forestière
- NI Secteur à vocation de loisirs
- Np Secteur naturel sensible à protéger
- Nt Secteur à vocation touristique
- Nx Secteur d'activités en zone naturelle - sous conditions